

Jacques Goutines,

« Cette robe que je porte c'est celle que Jacques GOUTINES a portée pendant presque 50 années de vie professionnelle.

Il est une règle chez les Avocats : lorsque l'un des nôtres disparaît, nous l'accompagnons revêtus de notre costume professionnel.

La présence nombreuse des avocats de BRIVE, de TULLE et de la région et des Magistrats et Greffiers montre combien, 14 ans après avoir quitté la profession, Jacques est encore présent.

C'était le photographe du barreau.

C'était l'ami, le frère, le père de tous les Avocats, tant il était disponible et présent pour chacun.

Il a beaucoup donné à la profession depuis le 15 mai 1947, date de sa prestation du serment des avocats.

Elu 3 fois Bâtonnier : en 1961, 1969 et 1983 et membre du Conseil de l'Ordre à de nombreuses reprises.

Il a aussi beaucoup donné à ses clients, exerçant avec courage un métier souvent difficile.

Pour lui, « l'avocat est au service et à l'écoute des gens qui sont souvent en détresse lorsqu'ils frappent à la porte de nos cabinets ».

Il aimait son métier, il aimait ses clients, il croyait en l'homme.

Voici le texte du serment des avocats: « je jure d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité. »

Si Jacques GOUTINES a respecté toute sa vie son serment, c'est la dernière proposition qui, certainement, le définit le mieux.

Jacques que ta vie professionnelle tournée vers le service des autres et non vers ta propre fortune soit un modèle pour tous ceux qui te suivent dans notre belle profession.

Tu m'as accueilli dans ton cabinet à mes débuts.

Tu as été mon guide, mon modèle et mon ami.

Et parce que tout comme toi, je suis chrétien, je sais que tu es au milieu de nous.

Tu continueras par ton exemple, par ta présence à nous montrer le chemin vers plus d'humanité. »

Antoine LAMAGAT (1976)

*Extraits de l'allocution prononcée par Antoine Lamagat, Bâtonnier de l'ordre des avocats, lors des obsèques de Jacques Goutines*